



PROGRAMME D' ACTIONS (2022-2028)

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le programme d'actions 2022-2028 constitue une 1^{ère} feuille de route pour répondre aux grands enjeux du territoire Tarn-Agout en matière d'émissions de gaz à effet de serre, d'énergie, de qualité de l'air et pour adapter progressivement le territoire au changement climatique. Ce programme se compose de 41 fiches-actions à mettre en œuvre. Un bilan en 2028 permettra de rendre compte du chemin collectivement parcouru, de mettre à jour la stratégie du territoire et définir un nouveau programme d'actions.



**ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**

5



**AXES DE
TRAVAIL**

18



**FICHES-
ACTIONS**

41



**VISION
2050**

Bilan
tous les
6
ans



**CLÉ DU
SUCCÈS**

1
L'engagement
de tous



Orientation 1

Un territoire adapté aux nouvelles contraintes climatiques

Le territoire Tarn-Agout n'échappe pas aux effets du changement climatique. Il est nécessaire de connaître et d'anticiper les tensions sur la ressource en eau, la santé, les risques naturels... pour pouvoir **s'adapter aux évolutions du climat** (hausse des températures, précipitations plus intenses...) **et préserver notre capital environnemental.**

Axes de travail :

- Étudier et gérer les risques liés à l'eau
- Anticiper et limiter les risques sanitaires liés à l'augmentation des températures
- Agir pour la préservation de la trame verte et bleue
- Favoriser le développement du stockage carbone dans les sols agricoles et la végétation

EXEMPLES D'ACTIONS



Développer le végétal dans les villes et les villages pour son effet îlot de fraîcheur

Entretien du végétal existant, création de nouveaux espaces verts, plantation de végétaux et d'arbres adaptés au climat, déminéralisation de parking, accueil de la biodiversité...



Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur sur le territoire

Surveillance de la qualité de l'air dans les bâtiments publics (crèches, écoles...), suivi de l'évolution des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre sur le territoire. Diffusion d'informations régulières sur la qualité de l'air du territoire.



Orientation 2

Un territoire pour produire et consommer local

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire met en évidence que l'importation de biens alimentaires et de consommation est responsable de plus de 35% des émissions de gaz à effet de serre territoriales. **Recycler, mutualiser, manger local et de qualité** (à la maison, à la cantine, au restaurant), voici des thématiques qui répondent aux priorités des habitants et des acteurs locaux rencontrés lors des temps de concertation.

EXEMPLES D'ACTIONS



Faire connaître les bonnes pratiques environnementales des entreprises locales

Affichage d'un macaron en vitrine des commerces et des locaux artisanaux pour valoriser leurs actions de transition énergétique. Mise en place d'un annuaire des réparateurs.

Axes de travail :

- Favoriser une alimentation locale de qualité
- Renforcer la vitalité des centres-bourgs
- Promouvoir les bonnes pratiques et labels auprès des entreprises, agriculteurs, artisans et professionnels du tourisme
- Favoriser l'économie circulaire entre les entreprises et les boucles locales de récupération et d'échanges de biens de consommation



Promouvoir et développer une alimentation de proximité et de qualité

Mise en avant des produits locaux de qualité via le guide et le moteur de recherche disponibles sur le site de l'Office du tourisme intercommunal (ici), mise en relation des producteurs avec les commerçants et restaurateurs, intégration de produits locaux et bio dans les menus des cantines



Orientation 3

Un territoire sur le chemin de l'autonomie énergétique

Le territoire Tarn-Agout a le potentiel d'atteindre l'autonomie énergétique en 2070 en réduisant **au maximum les consommations de chauffage et d'électricité dans les logements, les bâtiments publics et les locaux d'entreprises**. En parallèle, il sera nécessaire de développer la production locale de kWh d'énergie renouvelable au moins au même niveau que les kWh consommés. Le solaire photovoltaïque a été identifié comme le meilleur potentiel pour notre territoire.



Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments et lutter contre la précarité énergétique

Conseil à la rénovation énergétique des logements (type de travaux, financement) via le guichet Tarn Renov'Occitanie, accueil dans les espaces intercommunaux France Services pour finaliser les dossiers dématérialisés, organisation d'animations thématiques et de salons. Lancement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (en cours de définition). Conseil aux entreprises auprès des chambres consulaires.

Axes de travail :

- Accompagner l'amélioration énergétique des bâtiments et lutter contre la précarité énergétique
- Favoriser le développement des énergies renouvelables, principalement photovoltaïque et chaleur renouvelable (bois-énergie et géothermie)



Développer le SOLAIRE PV dans un cadre maîtrisé avec les acteurs du territoire et les citoyens

Promotion des artisans locaux qualifiés RGE (Reconnu garant de l'environnement), réalisation d'un cadastre solaire pour évaluer le potentiel de développement du solaire photovoltaïque sur les toitures, installation d'ombrières photovoltaïques sur des parkings publics et privés, promotion des initiatives citoyennes comme celle de la coopérative ECOT 81 qui développe des toitures solaires en partenariat avec les communes de la CCTA.

EXEMPLES D'ACTIONS →



Orientation 4

Un territoire de mobilités bas carbone

Le secteur des transports (principalement les déplacements domicile-travail) est le 2^{ème} consommateur d'énergie du territoire, le premier émetteur de gaz à effet de serre et d'oxydes d'azote. **Le développement des transports en commun, du covoiturage et du vélo ou de la marche comme alternatives à la voiture individuelle est une priorité pour les habitants.** Le territoire devra également accompagner l'évolution des motorisations en offrant les infrastructures de recharge adéquates. La création d'espaces permettant de télétravailler dans de bonnes conditions sera également accompagnée.

Axes de travail :

- Promouvoir l'offre de transports en commun
- Développer les mobilités actives et de nouveaux services de mobilité
- Accompagner le développement des énergies alternatives pour la mobilité
- Favoriser le télétravail

EXEMPLES D' ACTIONS



Favoriser le développement de l'usage du vélo comme mode de déplacement du quotidien

Mettre en œuvre un plan vélo (aménagement cyclables, stationnements, signalétiques...), organiser des animations liées au vélo et proposer de nouveaux services (prêt ou location de vélo). En complément, réaliser une étude mobilité et réfléchir aux solutions d'amélioration des liaisons entre les villages et les 2 villes-centres.



Déployer les infrastructures à énergies alternatives pour les véhicules

Mise en service d'une station service d'avitaillement en GNV-vert (janvier 2022) et en hydrogène-vert (prévue pour janvier 2024). Aménagement sur l'espace public de nouvelles bornes de recharge pour véhicules à motorisation électrique.



Orientation 5

Un PCAET pour structurer la politique locale de transition énergétique

Les ambitions du PCAET Tarn-Agout nécessitent l'implication de tous les acteurs locaux et de la population. La Communauté de communes Tarn-Agout (CCTA), en tant que coordinatrice de la transition énergétique du territoire, doit s'assurer que la dynamique de mobilisation enclenchée perdure et s'amplifie. En parallèle, **la CCTA et ses communes se doivent de montrer l'exemple** même si les émissions de gaz à effet de serre liées à leur fonctionnement ne représentent qu'une faible part des émissions du territoire.



Axes de travail :

- Piloter et animer la stratégie du PCAET
- Promouvoir les enjeux air-énergie-climat et le PCAET et accompagner le changement
- Être exemplaire sur le patrimoine public
- Soutenir par la commande publique les démarches environnementales des entreprises

EXEMPLES D' ACTIONS



Animer la transition énergétique du territoire

Diffuser des informations relatives à l'avancement du PCAET et organiser des animations sur la transition énergétique pour tous.



Soutenir l'engagement citoyen

Créer un budget citoyen pour financer les actions des jeunes générations.



Le PCAET, un travail collectif

qui a dû s'adapter au contexte sanitaire lié au COVID-19

AVRIL
2020

● LANCEMENT

DÉCEMBRE
2020

● DIAGNOSTIC
+ État initial de l'environnement

OCTOBRE
2021

● STRATÉGIE

JUIN
2022

● PROGRAMME D' ACTIONS
+ Évaluation environnementale
+ Système de suivi

NOVEMBRE
2022

● CONSULTATION DES SERVICES DE L'ETAT, DE LA RÉGION OCCITANIE ET DE LA MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

● CONSULTATION PUBLIQUE
Du 1^{er} au 30 novembre 2022

- Comité technique
- Comité de pilotage
- Assemblée des acteurs
- Ciné-débat
- Consultations citoyennes
- Réunions communales
- Concertation des associations du Vaurais

2023

ADOPTION DÉFINITIVE DU PCAET
en Conseil communautaire



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Retrouvez tous les documents qui constituent le PCAET du territoire Tarn-Agout sur le site internet de la CCTA : www.cc-tarnagout.fr

Une consultation en ligne est **organisée du 1^{er} au 30 novembre 2022**

Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés par le PCAET : habitat, mobilité, déchets, urbanisme, activités agricoles, économie, tourisme...



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT

Espace Ressources • Rond-Point de Gabor
81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

Tel. 05 63 41 89 12 - Email. accueil@cc-tarnagout.fr

www.cc-tarnagout.fr

